



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 012-02

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 14 août 2019, le *Règlement numéro 012-02, intitulé «Règlement numéro 012-02 amendant le Règlement numéro 012 relatif au stationnement pour modifier les restrictions de stationnement sur les rues Amireault et St-Joseph et corriger l'article 11».*

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 19 août 2019

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE